

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 28 (1931)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1931

SOMMAIRE — Bocaux à miel. — Programme de l'assemblée de la Romande, des 18 et 19 juillet 1931, à Genève. — Conseils aux débutants pour juillet, par F. SCHUMACHER. — Maladies des abeilles en 1930 (suite), par le Dr O. MORGENTHALER (traduct. : Dr E. R.). — Rapport du Comité à l'assemblée des délégués du 7 mars 1931, à Lausanne (suite et fin), par A. Mayor. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Pesées de nos ruches sur balance en hiver et mai 1931, par Ch. THIÉBAUD. — Concours de ruchers en 1930 (Rapport du jury) suite et fin. — Rôle agronomique de l'abeille, par APIPHILE. — Les jardins alpins, par Paul GUEISSAZ. — L'usine à miel, par APIPHILE. — L'abeille et l'organiste, par JÉVU. — Récréation. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographie.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

BOCAUX A MIEL

Malgré tout le soin et le zèle suivi que nous avons mis à cette affaire des bocaux, nous n'avons pas pu arriver à chef. Nous présentons toutes nos excuses aux Sections et aux apiculteurs et nous tenons à leur dire que le comité n'est pour rien dans ce très regrettable retard : il ne pouvait faire davantage qu'il n'a fait.

Le Comité.

ASSEMBLÉE DE LA ROMANDE

La Société genevoise d'apiculture a le plaisir d'annoncer aux apiculteurs romands désireux de participer à l'assemblée de la Romande, à Genève, les samedi 18 et dimanche 19 juillet 1931, qu'ensuite de démarches ayant abouti au dernier moment, la carte de fête peut être ramenée de fr. 23.— à fr. 20.— pour les personnes disposées à loger aux Casernes de Plainpalais.

Pour celles désirant des chambres à l'hôtel, le prix reste fixé à fr. 23.—.

Les épouses, filles, sœurs, etc., des apiculteurs couchant en caserne, seront logées à part et seules dans des pensions-familles, à proximité.

Le délai d'inscription sans supplément de fr. 1.— est reporté au 10 juillet.

S'inscrire en versant le montant de la carte désirée, au compte de chèques postaux 1. 2377 Société genevoise d'apiculture, Genève, en indiquant très lisiblement son nom et son adresse exacts.

Nous espérons que cette importante facilité sera comprise des apiculteurs romands et qu'ils accoureront nombreux à la Fête de la Romande, dans la belle Genève, les 18 et 19 juillet prochains.

Modification au programme :

Dimanche 19 juillet.

- 7 h. 30 Rassemblement Casernes de Plainpalais.
- 7 h. 45 Visite des Laiteries réunies.
- 10 h. Visite du rucher de M. Ed. Baron, rue de Lancy 45, à proximité.

- 11 h. 15 Départ du tram pour la place Longemalle.
11 h. 45 Dîner, Restaurant-Hôtel Touring et Balance, place Longemalle 13.
13 h. 40 Départ du tram, à Rive pour Anières, visite du rucher de M. J. Paintard.
16 h. 30 Départ en bateau.
17 h. 18 Arrivée à Genève, clôture de la fête.
18 h. Départ des trains.

Carte de fête.

Le prix de la carte de fête est fixé comme suit :

- Fr. 23.*— Carte complète. Logement et petit déjeuner à l'hôtel.
Fr. 20.— Carte complète, mais logement et petit déjeuner aux casernes de Plainpalais.

Dans cette catégorie, les dames n'étant pas admises aux casernes, seront logées seules dans des pensions-familles à proximité.

- Fr. 16.*— Demi-carte pour le samedi, logement à l'hôtel.
Fr. 13.— Demi-carte pour le samedi, logement aux casernes.
Fr. 8.— Demi-carte pour le dimanche.
Fr. 4.— Carte, commémoration centenaire Huber.

Des cartes partielles, permettant toutes les combinaisons sont en outre prévues, pour ceux qui le désirent.

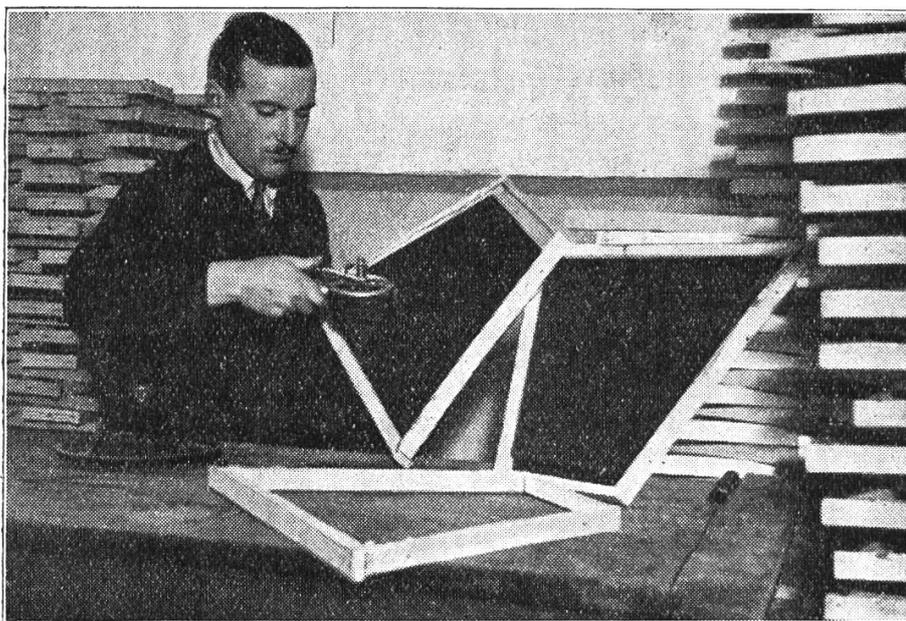
S'adresser à *O. Niquille*, président, Grand Pré 74, Genève, ou à *Ch. Steudler*, trésorier, rue des Minoteries 17, Genève.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

Les très rares nouvelles qu'on a bien voulu donner au rédacteur sont très variées : elles vont de la misère noire à l'enthousiasme en passant par les nuances intermédiaires. Dans certaines contrées un peu précoces, la dent-de-lion a fleuri trop tôt pour que les butineuses aient pu en profiter et mettre quelques réserves dans les hausses. Dans d'autres régions, les corps de ruches sont bien garnis, au moins jusqu'ici, mais il y a peu à extraire dans les rayons de surplus. Enfin dans d'autres parties de notre pays où les colonies ont eu plus de

temps pour se développer, parce que plus élevées et plus tardives, la récolte s'annonce bonne, la chaleur étant suffisante, pour ne pas dire plus : les abeilles elles-mêmes s'y épongeaient le front... par 32 degrés à l'ombre.

Une première remarque : nombre de colonies se sont affaiblies, au moins en apparence. Cela s'explique : la récolte très subite faite sur la dent-de-lion et les arbres fruitiers a limité très fortement la ponte de la reine ; il y avait du nectar jusqu'au milieu du couvain et



Rucher de M. J. BOUTER, à Pithiviers (Loiret). - Fixation des feuilles gaufrées par la burette électrique. - Rayons de ruche « Automatic ».

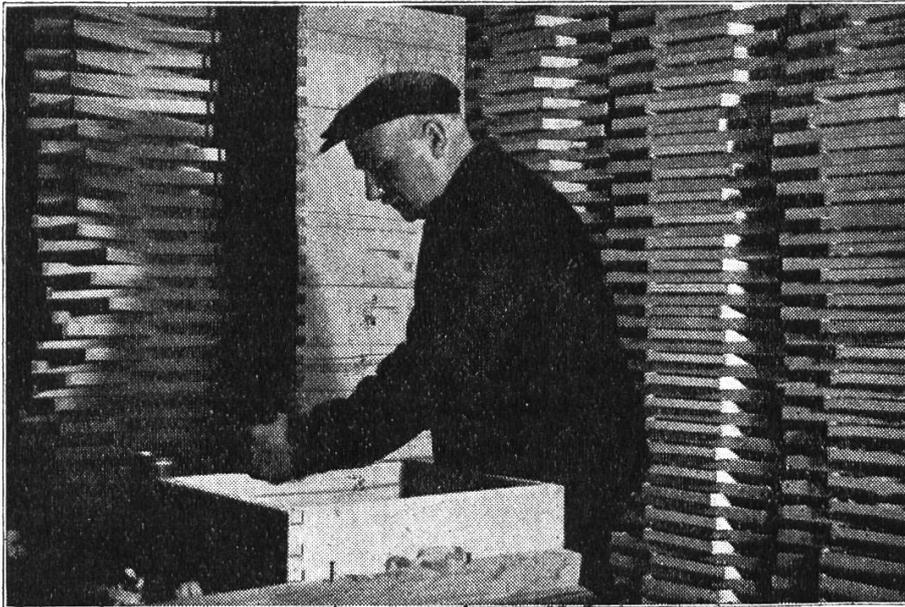
à peine les berceaux évacués, ils étaient remplis de miel nouveau. Par suite de cela, le nombre des abeilles a été diminué par la limitation des naissances et par les pertes ordinaires.

Une deuxième remarque, c'est qu'on a rarement vu les ruchées se tenir aussi calmes : on se serait cru en septembre ou octobre alors qu'on était en juin : comme l'humanité, la gent abeillère souffrait je pense de la chaleur et surtout les plantes, affaissées par ce soleil trop ardent, conservaient toute leur sève à la cave au lieu de la laisser se répandre dans les nectaires.

Nous voici donc au mois de juillet. J'espère que vous avez extrait à temps le miel de dent-de-lion. S'il vous reste du miel à extraire, provenant d'autres plantes, vous pouvez attendre, toutefois ne retar-

dez pas trop. Si les rayons sont bien operculés, il est inutile de laisser plus longtemps mûrir ce nectar. Vous risqueriez alors, une fois la récolte prélevée, de ne plus vous occuper de vos ruches et c'est là le danger. Voici ce que je veux dire :

Juillet est le mois où en plaine tout au moins on délaisse les ruches et pourtant, c'est celui qui donne la base de développement pour les belles colonies de l'an prochain. Si vous voulez bien réfléchir quelques instants, vous le comprendrez aisément. Il faut, pour



Rucher de M. J. BOUTET, à Pithiviers (Loiret). - Montage des hausses.

Dans le fond, une sérieuse provision de cadres prêts à l'usage.

passer l'hiver, une forte proportion d'abeilles jeunes, non épuisées par le travail, juillet prépare cette génération. Alors que ferez-vous ? Un premier stimulant c'est de redonner les rayons à lécher après extraction. Mais avant de les rendre à la colonie pour cette opération, aspergez-les avec de l'eau fraîche et ne les remettez que le soir, en rétrécissant même les trous de vol. Car l'odeur forte du miel provoquera immédiatement des tentatives de pillage, c'est fort compréhensible aussi : c'est « la ruée vers l'or » du célèbre film, sous une autre forme. Ensuite quand vous aurez enlevé les hausses, donnez chaque semaine une petite ration de sirop pour maintenir l'activité de la reine. C'est ainsi que vous aurez de belles plaques de couvain jusqu'en septembre, moment de la mise en hivernage.

Si vous avez fait un petit élevage de reines, c'est le moment de les utiliser, si vous ne l'avez pas encore fait.

Voici un vieux moyen de se faire de nouvelles colonies :

Vous prenez les abeilles de telles hausses dans une colonie très forte, en les secouant ou en les brossant avec une brosse humectée ou mouillée. Vous secouez encore dans la caissette quelques rayons du corps de ruche (sans la reine évidemment) et à l'abri des pillardes, toujours, vous secouez votre jeune reine avec son embryon de colonie dans cet essaim artificiel. Quelques jours à la cave (deux ou trois suffisent) avec quelques verres de sirop pour mettre tout ce monde d'accord et de bonne humeur et vous aurez, en suivant régulièrement cette nouvelle colonie, une très belle population avec jeune reine qui vous fera le plus grand plaisir au printemps prochain.

On peut aussi faire un essaim artificiel par division simplement (voir les détails dans votre « Conduite »). Mais ici encore prenez garde, rétrécissez les trous de vol, opérez rapidement sinon le pillage se met à votre rucher et aux ruchers voisins et votre essaim est envahi et votre colonie est perdue et vos voisins vous envoient... autre chose que des fleurs par-dessus la haie ou le mur si hauts soient-ils.

En somme, mon cher débutant, prenez la ferme résolution (et tenez-la) de voir de près ce qui se passe en ce mois lors même que, selon le dire de certains apiculteurs, il n'y a rien à faire au rucher. Vous verrez que c'est une époque pleine d'enseignements et de choses profitables, même s'il n'y a pas l'agréable vue de rayons qui s'épaississent et se dorment. Si vous recevez quelques injections du contenu de l'aiguillon, il entrera en même temps de bonne et utile science.

Daillens, 24 juin.

Schumacher.

MALADIES DES ABEILLES EN 1930

par le Dr O. Morgenthaler.

(Institut du Liebefeld, directeur Prof.-Dr R. Burri.)

(Suite.)

Acarapis Externus. — Le problème de l'acarapis externe qui est très répandu devient toujours plus important à mesure que la lutte devient plus intense contre l'acare des trachées. S'agit-il en l'espèce de deux insectes différents ou la lutte pour l'extermination de l'acare

des trachées s'avise-t-elle inutile du moment qu'en tout temps l'acare externe est capable d'envahir les trachées ? Si par contre l'entrée des trachées lui est interdite où niche-t-il et où se développent ses œufs ? Profitant de la nombreuse collection d'acares externes de notre rucher M. *Brügger* s'est occupé de cette question l'hiver dernier. L'examen séparé des têtes, troncs et abdomens des abeilles lui démontra que les acares siègent sur le thorax et que sur ce dernier, disséqué en plusieurs parties, c'était à la racine des ailes que la plupart des acares se trouvaient, toutefois il ne s'agissait que d'individus adultes. Cette trouvaille, pour intéressante qu'elle soit, n'indique pas encore quel est le lieu où les œufs sont pondus. Dans une lettre

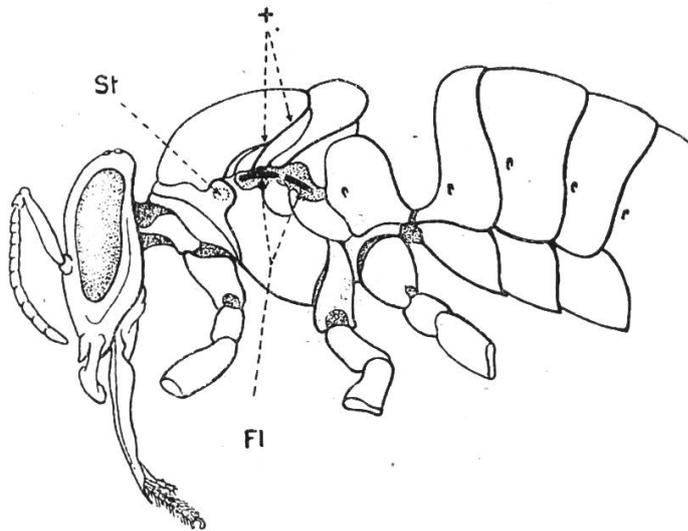


FIGURE 2.

du 17 mars, M. le *Dr Guy-D. Morison*, à Aberdeen (Ecosse), successeur du prof. *Rennie*, nous annonce qu'il a trouvé des œufs et des larves d'acarapis dans un repli du bouclier thoracique de l'abeille (entre le mésoscutum et le mesoscutellum), voir figure 2.

Nous nous empressâmes de vérifier la chose sur les abeilles de nos colonies richement pourvues d'acarapis et de suite nous trouvâmes à l'endroit indiqué les différents états de développement du parasite.

A mon idée, la découverte de Morison est un des plus importants progrès de la parasitologie des abeilles ces dix dernières années. Grâce à elle le problème de l'acarapis externe pourra être rapidement résolu. Si son importance pratique n'est pas aussi grande que celle de la découverte des acares trachéens, il n'en n'est pas moins vrai

qu'un nouveau et intéressant chapitre de la biologie de l'abeille est ouvert, chapitre qu'intéresse les apiculteurs de tous les pays car l'acare externe semble exister dans chaque rucher. A part la Suisse nous l'avons retrouvé dans les pays suivants : Canada, Chili, Argentine, Espagne, Italie et Pologne.

De nouveau la discussion va prendre essor pour savoir s'il s'agit de deux espèces d'acares différentes ou si le même acare dépose ses œufs une fois à l'entrée de la trachée ou une autre fois dans la trachée elle-même. (Le repli entre le mesoscutum et le mesoscutellum mène directement à l'orifice du premier stigmate.) Pour l'instant nous croyons que *l'acarapis externus* doit être différencié comme une autre espèce de *l'acarapis Woodi* et nous nous appuyons dans cette idée sur les statistiques étendues de Suisse qui démontrent que l'acare externe est répandu partout, par contre que l'acare des trachées est confiné à des régions bien délimitées.

Nulle part non plus on a trouvé un point d'appui permettant d'admettre que l'acariose a éclaté spontanément par l'invasion des trachées par l'acare externe. Nous avons continué le contrôle de la longueur de la quatrième paire de pattes, longueur différente chez les deux acares (voir notre rapport de 1927 avec figure) ; M. Brügger a soigneusement mesuré 200 femelles de chaque espèce et a trouvé comme longueur de la quatrième paire de pattes 7,89 — 0,76 millièmes de millimètre pour *l'acarapis Woodi* et 10,99 — 1,63 pour *l'acarapis externus*. Chez ce dernier on trouve à l'occasion des exemplaires dont la longueur de pattes est aussi courte que parmi les plus courtes de *l'acarapis Woodi*, mais jamais nous n'avons trouvé un acare des trachées ayant plus de 10 millièmes de longueur de patte.

Autres maladies. — Le couvain sacciforme, le mal de mai, la dégénérescence noire qui réapparaissent chaque année plus ou moins, ne sont pas encore étudiés d'une manière satisfaisante. Il manque encore la base nécessaire à chaque examen, c'est-à-dire la connaissance de la physiologie et de l'histologie de l'animal *normal* dans tous ses états. M. Fyg a entrepris un travail systématique dans ce domaine et il sera important de rechercher quelle nourriture ont eue les abeilles malades et sur quelles plantes elles ont butiné. Pour cela il s'agit en premier lieu d'analyser les grains de pollen contenus dans le tube digestif, question qui a été choisie par M^{lle} le Dr Maurizio comme sujet d'étude. Sa connaissance du pollen nous permettra également d'utiliser ses analyses pour fixer l'origine du miel. Un article de la *Schweiz. Bienenzeitung* (oct.-nov. 1930) a été déjà écrit par elle.

Etranger — La lutte contre les maladies des abeilles, spécialement l'acariose, joue toujours un plus grand rôle à l'étranger comme en témoignent les rapports de tous les instituts d'apiculture d'Allemagne. En Bavière, *A. Himmer* a de nouveau publié un rapport spécial sur les épidémies (Erlangerjahrbuch 1930), mais il semble qu'on n'a pas encore commencé avec l'étude des cas d'acariose de la Saxe. — En France, une loi contre les maladies des abeilles a été adoptée mais jusqu'à ce jour nous sommes encore sans nouvelles quant à sa portée pratique. *Toumanoff* a publié une carte instructive sur la présence de la loque maligne et de l'acariose dans les différents départements français (Rec. méd. Veter. Alfort. Vol. 106). — Le numéro de février 1930 de l'*Apicoltura Italiana* présente une carte de la loque dans la province de Ravenne. Les autorités italiennes ont pris en main avec beaucoup d'énergie la lutte contre l'acariose, découverte il y a peu de temps dans la province de Gênes (voir l'article de *A. Zappi-Recordati* et de *N. Touratti* dans l'*Alveare*, mars 1931). — Le Vorarlberg et le Tyrol ont également organisé une lutte énergique contre l'acariose (articles de *Planck*, *Huchler*, *Kugler*, dans la *Tiroler-Vorarlberger Bienenzeitung*, déc. 1930, janv. et fév. 1931). En Angleterre la lutte est poursuivie, sinon sans secours de l'Etat, du moins avec un dévouement d'autant plus grand de la part des apiculteurs les plus renommés. La brochure du colonel *Howorth* sur le traitement de Frow a été répandue en 20,000 exemplaires. — *A. Skorikow*, du Musée zoologique de Léninegrad m'a fait parvenir une carte sur la dissémination de l'acariose en Russie.

Nous avons toujours été en contact l'année écoulée avec les apiculteurs au moyen de conférences, cours et visites de ruchers et nous attribuons la plus grande importance à cela, car les problèmes qui se posent ne sauraient être résolus seulement dans le laboratoire ; il faut que pratique et théorie soient étroitement associées pour arriver au but. En travaillant au registre général de la *Schweiz. Bienenzeitung* j'ai pu me rendre compte de la richesse des observations faites au rucher. Je ne saurais terminer sans être profondément reconnaissant envers les comités des Sections, les inspecteurs des abeilles, et les apiculteurs pour toute l'aide qu'ils m'ont prêtée.

(*A suivre.*)

Le traducteur : *Dr E. R.*

RAPPORT DU COMITÉ A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 7 MARS 1931, A LAUSANNE

(Suite et fin.)

A l'heure actuelle, la multiplicité des associations et des groupements a causé un préjudice grave à l'initiative privée qui s'endort.

A titre de comparaison, permettez-moi une petite incursion chez nos voisins.

La commission chargée de l'organisation du prochain congrès international de l'apiculture s'est réunie à Paris, en février dernier. Cette réunion coïncidait avec l'exposition annuelle de l'apiculture et marché au miel organisés par la Société centrale dans les superbes locaux des expositions permanentes de l'agriculture, à la Porte de Versailles.

Cette exposition, dans laquelle votre président a fonctionné comme membre du jury pour les miels clairs, lui a procuré une fois de plus l'occasion d'admirer non seulement les beaux miels clairs et parfumés du Gâtinais, mais aussi la diversité des sous-produits tels : pain d'épice, dragées, pastilles, hydromels, liqueurs et même du savon que nos voisins apiculteurs s'ingénient à préparer et savent si bien présenter au public. L'exposition, foire au miel dure huit jours ; elle coïncidait avec une exposition internationale d'apiculture qui attire chaque année un public excessivement nombreux. Les apiculteurs en bénéficient par une vente remarquable.

Les stands sont spacieux, ils s'installent harmonieusement comme autant de ruchers dans un angle de cette formidable enceinte, près de l'entrée principale ; quoique en hiver, dans presque tous on voit des abeilles sous verre.

Sitôt après le passage du jury la vente commence, les dames secondent leurs maris et c'est à qui saura le mieux retenir les clients. Les produits sont offerts au public avec cette amabilité spéciale et toute française qui a le don d'attirer les acheteurs. On y sert beaucoup de miel candi ; lors de la récolte, ce miel a été coulé dans des fûts de bois revêtus intérieurement d'une feuille de cellophane. A la foire on a tôt fait d'enlever quelques cercles et de renverser le tonneau sur le comptoir où il laisse un majestueux bloc dont quelques-uns font bien 100 kg. Sans émettre de critique sur la manière de détailler le miel candi, on pourrait cependant adopter un procédé plus moderne auquel l'hygiène gagnerait certainement.

Nous avons aussi, en Suisse romande, des chercheurs qui se spécialisent, non par des idées spéciales quant à la fixation du prix du miel, mais dans le domaine du matériel et des inventions, et, sans parler de nos établissements de fournitures de matériel, vous nous permettrez de citer ici, tout d'abord M. Heyraud, de St-Maurice, qui, depuis toujours, est un chercheur et qui, actuellement, se spécialise dans les cages à reines et les démèyeurs dont il vous entretiendra tout à l'heure. Nous avons aussi M. Burdet qui a construit pour le concours un extracteur de son invention et qui fait preuve de l'ingéniosité du constructeur ; l'année dernière, M. Baudet s'est spécialisé dans la construction de la ruche « lumière » système Couallier. Qu'il me soit permis, en passant, de dire à M. Burdet que, à l'exposition de Paris dont nous avons parlé, M. Couallier, questionné au sujet de la valeur de cette ruche dont il avait un exemplaire dans son exposition, me répondit : « Cette ruche peut être bonne, mais il faudrait qu'elle fût expérimentée durant un certain nombre d'années par quelques apiculteurs de mérite avant de la lancer ».

Il y a encore un de ces chercheurs modestes que nous nous en voudrions d'oublier, et, pour ne citer que ces trois, c'est M. Tripet, de Chézard. M. Tripet est le vieil horloger qui travaille avec la minutie que demande l'horlogerie ; actuellement il s'est voué à l'apiculture et tout son travail s'en ressent. A chaque instant il nous sort un instrument nouveau que vous ne trouverez nulle part dans les catalogues, témoin son dernier coupe-bise et coupe-vent.

A tous nous disons : « Continuez dans cette voie, et surtout ne vous découragez pas si la génération actuelle a le sourire aux lèvres ». Ne glorifie-t-on pas les vivants après leur mort ? sauf dans l'aviation et le football bien entendu.

Le prochain congrès international de l'apiculture auquel nous espérons que la Suisse participera, aura lieu à Paris, en 1932, en même temps que le congrès d'entomologie appliquée. Les représentants de tous les pays adhérents recevront prochainement les instructions pour former dans chaque pays une commission chargée de préparer les thèmes qui pourraient être traités et mis en discussion dans les réunions officielles du congrès.

Nous avons rapporté le sentiment que nos voisins français souffrent autant que nous de la crise actuelle. Les apiculteurs demandent avec insistance d'être protégés dans leur production par le relèvement des droits de douane.

Nous ne sommes pas documentés sur la production totale de la

France, mais nous pensons cependant qu'il y aurait lieu aussi d'intensifier la consommation.

Nous avons dit l'année dernière que la consommation en Suisse était en moyenne de 500 grammes par tête de population. C'est déjà beaucoup comparativement à la consommation des autres pays et pourtant nos apiculteurs trouvent que c'est trop peu.

En 1930 l'importation s'est ressentie des stocks de 1929. Les divers pays grands producteurs de miel nous ont livré, en 1930, 229 tonnes de miel contre 520 en 1928 et 290 en 1929 ; nos gros fournisseurs sont toujours les mêmes, le Chili par 61 tonnes, le Mexique 50, la France 38, les Etats-Unis 24, etc. Nos exportations sont enregistrées par 10 tonnes et demi contre 11,5 l'année précédente ; nos principaux acheteurs étrangers sont : la Grande-Bretagne, les Indes et l'Allemagne.

Nous pouvons conclure de la statistique ci-dessus que l'importation de 1930 ayant diminué de moitié, il ne doit pas rester de gros stocks et que si l'année 1931 est favorable, nos miels s'écouleront facilement.

Le rapport sur les assurances ayant été publié, nous n'en parlerons pas et dirons simplement quelques mots du contrôle du miel en 1930 et des annonces du bulletin.

La disette du miel a certainement influencé le contrôle l'année dernière ; cette mesure de garantie du vendeur n'est pas encore entrée sérieusement dans les mœurs des apiculteurs.

L'usage de la marque officielle de la Romande provoquera certainement un nouvel essor de ce contrôle qu'on discute depuis si longtemps. Il s'agira de revoir le règlement en vigueur et de mettre sur pied quelque chose qui s'adapte à la situation actuelle. 53 apiculteurs ont fait contrôler 11,035 kg. de miel.

Un seul échantillon douteux a été transmis au chimiste pour analyse.

Annonces.

Nous avons le plaisir de vous informer que le service des annonces a marché normalement en 1930. En effet, le bénéfice brut a été de fr. 3790.97 duquel il faut évidemment déduire le coût des pages d'impression. Ce résultat, supérieur de fr. 816.— à celui de l'année précédente, pourrait sans doute s'augmenter si nous prenions n'importe quoi comme annonce.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un journal mensuel qui n'atteint pas le grand public aura toujours plus de peine de faire vivre

ses annonces qu'un journal paraissant toutes les semaines et qui se lit dans les établissements publics. Nous remercions M. Thiébaud pour sa gérance et pour le compte très clair qu'il nous a présenté.

Quant à notre journal, nous n'avons rien à en dire si ce n'est du bien et, je suis persuadé que vous serez tous d'accord avec moi pour remercier notre rédacteur et le féliciter pour la bonne tenue de son *Bulletin*.

Pour clôturer ce rapport permettez-moi, Messieurs, d'attirer encore votre attention sur une date qui rappelle à tous les apiculteurs ce qu'ils doivent au grand entomologiste Huber.

La biographie de Huber, écrite par de Candolle, est la plus complète que nous possédions ; elle est courte, elle est simple mais reflète jusqu'au plus petit détail la vie de ce génie. Elle nous dit que Huber est né à Genève le 2 juillet 1750 pour mourir, à 81 ans, le 21 décembre 1831.

Voici ce qu'écrivait de Candolle à ce sujet : Le 20 il écrivait encore à une de ses meilleures amies : « ...je ne le dis qu'à vous, que la résignation et la sérénité sont des biens qui ne m'ont pas été refusés » ; le 22 il n'était plus.

Le 21 décembre 1831 les apiculteurs suisses auront donc à commémorer dignement le 100^{me} anniversaire de la mort de ce grand homme, de cette belle âme.

Nous voulons espérer que tous les apiculteurs s'associeront de cœur à cette manifestation, afin de ne pas laisser oublier par les générations futures une personnalité et un des plus grands génies de l'apiculture.

Novalles, février 1831.

A. Mayor.

ECHOS DE PARTOUT

Encore l'acariose en Valais.

En parlant dans le *Bulletin* de mai de l'acariose en Valais, je voulais seulement, par un exemple frappant, mettre en garde les apiculteurs contre le fléau. Quelques-uns pensent, en effet, que la maladie est moins dangereuse qu'on ne le croit et que les mesures prises pour la combattre sont exagérées. « L'acarapis a toujours existé, et il existera toujours » disent-ils. C'est vrai ; mais le phylloxera a tou-

jours existé aussi, et cela ne l'a pas empêché de détruire nos vignobles.

Je n'ai jamais eu l'intention d'adresser la moindre critique à nos amis valaisans, comme M. Maytain semble le croire. Je sais trop bien l'énergie déployée tant par les autorités que par les apiculteurs dans la lutte qu'ils ont menée avec une ténacité admirable et sans souci de la dépense. Le Valais peut être donné en exemple sous ce rapport, car je ne crois pas qu'on ait fait davantage, ni même autant ailleurs.

M. Maytain dit cependant lui-même qu'en 1929 et 1930 de nombreuses expériences ont été faites avec le remède de Frow et que la lutte va maintenant continuer. Elle a donc bien cessé pendant deux ans, en tant que lutte officielle et obligatoire pour tous. Au surplus, mon écho était simplement un... écho : il résumait des correspondances de journaux valaisans déplorant la disparition des ruchers par suite de l'acariose, si répandue, disaient-ils, que la lutte au moyen du safrol est devenue insuffisante. C'est pourquoi je répète : apiculteurs, prenez garde ; l'acariose est extrêmement dangereuse !

Le Dr Leuenberger à l'honneur.

La Société d'utilité publique du canton de Berne a décidé, à la fin de l'année dernière, d'honorer par la remise d'une médaille les personnes ayant rendu des services signalés à leurs concitoyens par leurs travaux scientifiques ou techniques. Cette médaille est frappée en argent, exceptionnellement en or. Cette dernière a été délivrée pour la première fois, le 19 mai, à M. le Dr F. Leuenberger et à M. Moser, ancien conseiller d'Etat.

Le président, M. Schneider, a rappelé les mérites exceptionnels du Dr Leuenberger. Il a dit ce que doivent les apiculteurs, à l'organisateur de l'assurance contre les maladies des abeilles, à l'initiateur de la lutte officielle contre ces maladies, au savant, à qui ses études ont valu le titre de docteur *honoris causa*, à l'auteur de l'*Abeille*, ouvrage qui a porté bien au delà de nos frontières la réputation de l'écrivain et celle de l'apiculture suisse.

Le Dr Leuenberger remercia avec sa modestie habituelle. Il dit qu'il était heureux de l'honneur qui lui était fait, parce que cet honneur allait surtout à l'abeille et à l'apiculture suisse. Les apiculteurs romands s'associent de tout leur cœur au témoignage d'estime rendu à leur éminent collègue. La grande médaille d'or qu'il vient de recevoir porte les mots *Civis optimo* : nul plus que lui n'était digne de la recevoir.

J. Magnenat.

Pesées de nos ruches sur balance, hiver 1931.

STATIONS	Altit.	Système de ruches	Force de la colonie	Diminut. en grammes
Monthey (Valais)	450	D.-B. bonne	—	8.25
Neuchâtel	438	» »	—	13.—
Chœx (Valais)	494	» »	—	8.100
Coffrane	805	» »	—	11.600
Buttes	777	» »	—	8.400
St-Luc (Valais)	1643	» »	—	15.900

Six apiculteurs seulement ont jugé utile de nous transmettre le poids de la consommation hivernale de leur ruche sur bascule. Ce chiffre est trop faible pour étayer des conclusions avec quelques chances de ne pas nous égarer. M. Jeanneret-Kapp, de Buttes, a bien voulu nous donner les pesées de cet hiver, détaillées par mois. Nous constatons : en novembre moins 700 grammes alors que mars diminue de 3 kg. 200, ce qui est normal.

L'hiver nous a tenu longtemps fidèle compagnie. Les apiculteurs qui ont nourri abondamment l'automne passé s'en sont bien trouvés parce que le développement a pu se faire normalement ce printemps.

A part quelques cas de noséma, dont un assez grave, l'hivernage s'est bien passé et les ruches sont belles.

Nous savons que plusieurs apiculteurs ont des ruches sur balance et tiennent un état personnel des pesées. Nous leur serions reconnaissant de nous les communiquer. La modeste finance de fr. 10.— par an que la Romande accorde aux peseurs les dédommagera des ports de lettres. Ils intéresseront leurs collègues et feront œuvre utile. Nous tenons à leur disposition les formulaires nécessaires.

Corcelles, 15 mai 1931.

Ch. Thiébaud.

Pesées de nos ruches sur balance en mai 1931

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation diminution Grammes
Monthey (Valais)	450	D.-B. bonne	9650	2600	1200	29	7050
Neuchâtel	438	» »	6500	1500	—	—	5 —
Vandœuvres (Genève)	466	» »	13100	1600	1500	26	11500
Choex (Valais)	494	» »	11450	900	1600	3	10550
Tavannes (Berne)	757	» forte	7950	1700	2400	16	6250
Coffrane (Neuchâtel)	805	» bonne	1600	3000	500	22	1400 Dim.
Cernier (Neuchâtel)	822	» »	10500	1800	1850	23	8700
Le Locle (Neuchâtel)	925	» moyen.	7400	1600	1400	26	5800
St-Luc (Valais)	1643	» bonne	—	—	—	—	4800 Dim.

Mai, mois des fleurs et des essaims, mois des espoirs et des senteurs, mois du soleil radieux, tu as rempli tes promesses.

La végétation, retardée par la neige et le froid se rattrape, l'herbe pousse drue, les ruches se développent. La nature, en retard, avance à pas de géant sous les chauds rayons du soleil. Tout semble promettre une récolte abondante. Les apiculteurs, dans l'allégresse, préparent leurs bidons, graissent l'extracteur. Les rayons des hausses s'allongent de cire blanche, c'est le prélude des grands jours... mais, le soleil continue à darder ses rayons, les foins sont avancés d'une quinzaine, en même temps ils se font en montagne et en plaine, les fleurs passent trop vite, l'esparcette, espoir des apiculteurs, ne fleurit pas, la terre se sèche et se fendille, le tambour du village recommande l'économie de l'eau et interdit les arrosages à la lance.

Aujourd'hui, fin juin, les ruches, si belles au début du mois, diminuent. Les hausses qui devraient être pleines de monde et de miel s'allègent, les capotes de paille commencées sont désertées. 1931 se terminera-t-il ainsi ? Quatre kilos de moyenne nous disaient hier de grands apiculteurs. Nous avons visité plusieurs ruches, c'est bien la moyenne chez nous. Mais une constatation plus triste encore, c'est la faiblesse des populations. Alors qu'à cette saison au moindre attouchement des planchettes des hausses, les abeilles, vives, devraient sortir en masse et se défendre vigoureusement ; ce n'est aujourd'hui que quelques abeilles engourdies qui lèvent leur aiguillon en bruissant et écartant leurs ailes comme au début de l'hiver. A quoi attribuer cette faiblesse, est-elle générale ? Si la miellée perlait à présent, il faudrait pourtant du monde pour la récolter. L'analyse ne signale pas de noséma, les ruches n'ont pas essaimé. Les essaims ont, au reste, été cette année très rares.

De tout côté on nous demande le prix du miel, que répondre ?

Nous serions extrêmement reconnaissant à MM. les présidents des Sections ainsi qu'aux apiculteurs en général de bien vouloir nous communiquer leurs évaluations pour la première récolte ainsi que le prix qu'ils proposent pour la vente au détail du miel.

Les variations des pesées en mai s'expliquent. Vandœuvres est en tête avec 11 kg. 550, tandis que Neuchâtel n'en indique que 5. Les pesées de Coffrane sont anormales, les abeilles sont probablement atteintes de noséma. La diminution de 4 kg. 800 de St-Luc n'est pas pour nous étonner, étant donné l'altitude de 1643 mètres où la végétation n'avait pas encore commencé en mai.

Corcelles, 23 juin 1931.

Ch. Thiébaud.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1930

Rapport du jury.

(SUITE ET FIN)

Rucher de M. Joseph Weissbaum, à Fetigny.

Ce n'est que depuis trois ans que M. Weissbaum fait de l'apiculture et son rucher, composé de 10 Burki, 2 D.-B. et 1 paille, est assez grand pour le temps dont dispose l'apiculteur. D'ailleurs les rayons propolisés démontrent que les visites sont très espacées.

L'extérieur des ruches gagnerait à être plus soigné et les mesures des cadres, dont plusieurs méritent de passer à la fonte, à être mieux respectées. Le couvain, très beau dans quelques colonies, fait penser que les reines sont bonnes, le déluge dont nous sommes gratifiés durant la visite ne permettant pas de les chercher. Colonies très différentes au point de vue provisions ; à côté de ruches avec superbes hausses, s'en trouvent d'autres n'ayant pas un gramme de miel et qui pressent de nourrir. Nous conseillons au débutant de ne pas continuer à extraire des cadres du corps de ruche. Pas d'élevage.

Matériel, annotations et comptabilité sommaires.

Points obtenus :

5, 4, 4, 8, 4, 8, 8, 2, 8, 3, 3, 3, 7, 0. Total : 67 points.

Mention.

Rucher de M. Charles Jaccoud, à Vers-chez-Savary (Payerne).

Héritées de son père, les 16 ruches, soit 13 D.-B., 2 Layens et une Burki, sont logées, soit en plein air dans un enclos réservé à l'apier, soit sous l'abri d'un couvert de bois. Les ruches sont vieilles, quoique entretenues dans la mesure du possible et l'aspect général ne décèle certainement pas un rucher modèle. Les mesures des habitations comme celles des cadres, laissent quelque peu à désirer. Les cadres très propolisés ont beaucoup de peine à être sortis ; quelques-uns voient même leur support arraché en voulant les décoller ; il est vraiment regrettable que l'apiculteur ne puisse consacrer un peu de temps à maintenir l'ordre et la propreté à l'intérieur des colonies comme aussi dans l'espace réservé au rucher.

Les populations sont bonnes en général ; cependant 9 colonies n'ont pu être suffisamment fortes pour amasser du miel dans la

hausse. Récolte de l'année 75 kg. de beau miel (en moyenne 5 kg. environ la ruche).

Annotations suffisantes dans un cahier. Pas de comptabilité, sauf inscription de ventes de miel et dépenses du rucher dans un carnet.

Matériel et outillage complet. Pas d'élevage de reine.

Points obtenus :

3, 3, 3, 9, 4, 6, 8, 3, 5, 6, 4, 4, 7, 0. Total : 65 points.

Mention.

TROISIÈME CATÉGORIE

Rucher de M. Charles Chatton, à Breil.

A la vue du superbe pavillon inauguré ce printemps et contenant neuf colonies Burki, on s'attend à trouver un apiculteur soigneux et amoureux de ses avettes.

En effet, tout est ordre et propreté dans ce rucher bien construit.

A côté de ruches séchées et qui pressent de nourrir, le jury admire de belles hausses, Breil étant privilégié cette année, puisque la récolte extraite a été d'environ 5 kg.

La visite d'une colonie avec reine Nigra nous convainc que l'apiculteur n'a trouvé aucun avantage à acheter une reine très cher ne lui donnant aucune satisfaction spéciale, si ce n'est des piqûres nombreuses lors de la visite de la colonie. Ruchettes de fécondation et reines marquées. Quelques cadres défectueux sont à éliminer dans la ruche D.-B. isolée dans le verger. Petit outillage au complet ; devrait être complété par d'indispensables extracteurs et maturateurs.

Comptabilité système Brougg et annotations qu'il serait avantageux d'avoir à proximité lors des visites.

Ce jeune homme qui pratique depuis 1924 a l'étoffe d'un maître.

Le jury lui décerne les points suivants :

6, 6, 6, 9, 5, 9, 9, 3, 10, 3, 4, 7, 9, 5. Total : 91 points.

Médaille d'or et fr. 10.—.

Rucher de M. Léon Francey, à Courtepin.

Bien joli le petit pavillon abritant 8 colonies logées en Burki-Jaeger, mais dont la partie arrière, servant au travail est bien trop restreinte.

Le mauvais temps, l'humeur batailleuse d'une colonie orpheline joints à des manipulations précipitées et pleines de nervosité furent

la cause de piqûres nombreuses supportées stoïquement par jury et apiculteur. Coquin d'enfumeur qui ne voulait pas brûler, n'aurait-on pas dû t'allumer comme cela se doit avant que de commencer la visite ? Les dards seraient moins entrés en action !

Bon matériel. Couvain disséminé. Bâtisses à remplacer. Annotations sur cartons épinglés à la ruche sous les yeux lors des visites. Comptabilité dès 1928.

Fait habituellement élevage de mères dans petites ruchettes d'élevage, vierges de reine au moment de la visite.

Notes obtenues :

6, 5, 6, 8, 3, 8, 7, 3, 9, 5, 4, 6, 8, 3. Total : 81 points.

Médaille d'argent, troisième catégorie et fr. 10.—.



Rucher de M. Rob. BOEUF, à Marnand. - Souvenir du 13 mars 1931.

Rucher de M. Robert Bœuf, à Marnand.

Pratiquant depuis 1923, le rucher de cet apiculteur se compose de 8 D.-B. et 2 ruchettes où se fait l'élevage des reines nécessaires à l'apier et fait face aux collines de l'est dans une situation très abritée. Les populations se ressentent d'un excès de cadres trop vieux ou avec cellules de bourdons trop nombreuses, cadres qu'il serait bon d'éliminer et de renouveler.

Bonnes provisions bien que l'apiculteur annonce 12 kg. de surplus par ruche en moyenne. Heureux pays que la Broye cette année !

Un enfumoir, un entonnoir, composent la plus grosse partie de l'outillage et du matériel ! La comptabilité par recettes et dépenses est tenue depuis 1923, dans un carnet relevé ensuite dans un cahier. Les annotations de l'année concernant les colonies sont faites sur feuilles Haesler épinglées dans le chapiteau. Pas de notes fournies pour les années précédentes.

Les années amèneront chez cet apiculteur un peu plus de dextérité dans les manipulations du rucher, vu qu'il travaille avec douceur et une assurance très appréciables, — surtout au retour d'une inspection militaire.

Points obtenus :

4, 5, 5, 8, 5, 7, 8, 4, 8, 3, 4, 6, 7, 4. Total : 78 points.

Médaille de bronze, troisième catégorie et fr. 10.—.

Rucher de M. Fernand Perrier, Grange sous Trey.

Sous un gros poirier, trop à l'ombre, sont disposées 5 D.-B., 2 Matter-Cornu et 1 Pasta, posées sur des poteaux où plusieurs d'entre elles sont en équilibre quelque peu instable et trop les unes sur les autres.

L'extérieur des ruches à charnières, très lourdement construites, pourrait être mieux entretenu, comme aussi l'intérieur, où un grand nombre de cadres mériteraient d'être raclés et éliminés, en particulier les constructions inutiles de mâles sous les cadres de la ruche Pasta. Le fait que l'apiculteur habite Payerne, assez loin de son rucher, explique que le temps donné aux soins des abeilles est limité. La ruche bourdonneuse aurait dû être remise en état normal.

La mise en pratique des nouveautés apicoles ne semble guère réussir à cet apiculteur qui gagnerait à fréquenter davantage ses collègues et les assemblées de nos Sections plutôt qu'à vouloir appliquer des innovations lues par ci, par là.

Des hausses sont placées sur des ruches trop faibles qui mériteraient même d'avoir le corps réduit. L'outillage, logé dans un spacieux local bien éclairé gagnerait à être complété, ici comme ailleurs, par un maturateur avec filtre. Ruche sur balance. Excellentes annotations dans un carnet propre à chaque ruche avec graphique très intéressant sur la marche de chaque colonie. Comptabilité très bien tenue et élevage dans pépinière pour les besoins du rucher.

Notes obtenues :

3, 4, 3, 7, 4, 6, 8, 3, 6, 5, 5, 7, 6, 4. Total : 71 points.

Médaille de bronze.

ROLE AGRONOMIQUE DE L'ABEILLE

Comme productrice de miel, l'abeille est une fortune, venons-nous d'écrire. Mais c'est encore là le moindre des services qu'elle rend à l'humanité. Oui, les tonnes de miel, qui se changent en millions de dollars ou de francs, ou la blanche cire, dont nous n'avons rien dit encore, ne sont que des bienfaits accessoires de la divine ouvrière. Si l'on vous demande pourquoi Dieu a créé l'abeille, ne répondez plus que c'est uniquement pour produire du miel en faveur du genre humain. C'est ce qu'on croyait jusqu'ici. Mais la science des temps nouveaux nous a révélé un rôle autrement important dans l'économie générale de l'univers, un rôle si capital, si essentiel, qu'on peut dire que sans l'abeille la création ne saurait subsister. Pareille affirmation n'est point rêve de poète ; nulle imagination n'aurait pu le soupçonner et cette découverte de la science est le plus beau poème que voix humaine ait jamais chanté à la gloire de l'harmonisateur des mondes.

« Sunt lacrymæ rerum ». Les choses ont leurs larmes, leurs sentiments, leurs douleurs et leurs joies. Nous n'en sommes plus au temps où l'on ôtait à la bête tout sentiment, toute connaissance pour en faire un pur automate : « telle la montre qui chemine ». Aujourd'hui, la tendance contraire a prévalu et l'on voudrait prêter une âme à toute la nature. Les monades qui se poursuivent pour s'accrocher ensemble, les cristaux qui s'entendent pour s'épanouir en chatoyantes efflorescences, les grands corps célestes qui, craignant de s'entrechoquer, suivent, par respect l'un de l'autre, leurs harmonieux sentiers ; les hauts peupliers, les majestueux sapins qui savent, par crainte des souffles de Borée, pousser leurs racines en bas à mesure qu'ils allongent en haut leur tige et leurs branchages, toute la nature, en un mot, se montre à nous souverainement intelligente.

Intelligence impersonnelle, soit, et qui n'est que le reflet d'une autre. Mais les plantes n'ont-elles aucune idée à elles propre ? Voici, par exemple, la *Vallisnérie spirale*, fleur des marais. Elle se développe au sein des eaux ; la fleur femelle est séparée de la fleur mâle : elle est dioïque ; l'ovaire se forme, les étamines croissent. Mais la fécondation est impossible au fond du marécage. Lorsque l'âge nubile est venu, voici que la fine plante se détache du fond où elle gîte, monte à la surface, admire un instant le soleil ; là, l'union des sexes s'opère ; le pollen tombe sur le pistil, puis, le mystère accompli, la fleur redescend.

Sans cet accouplement, il n'y aurait pas de graine féconde. Tous les végétaux ressemblent à la Vallisnérie ; la même loi qui préside à la propagation du règne animal régit aussi le développement du règne végétal. On sait que la fleur, outre les organes protecteurs, calice et corolle, comporte un organe femelle, le pistil, et un organe mâle, les étamines. Celles-ci produisent une fine poussière, dite pollen, qui en tombant sur les stigmates du pistil, va féconder les ovules. Quelquefois la fleur n'a qu'un de ces organes, soit l'un soit l'autre ; elle est dite monoïque. Pour la fécondation, il faut alors que des agents extérieurs, vent, insectes, etc., fassent arriver, d'une manière quelconque, le pollen de l'une sur les ovules de l'autre. Sans cela, l'espèce périrait infailliblement ; la génération présente n'aurait pas de postérité.

Si la fleur est dioïque, elle peut plus aisément se féconder elle-même ; mais cette autofécondation, si elle se répète de générations en générations, finira par étioier l'espèce. Ici encore, la même loi des croisements qui fortifie les races d'animaux, régente également les végétaux. L'autofécondation les étiole, la fécondation croisée, c'est-à-dire provenant du pollen d'une autre fleur de la même espèce, produit des sujets plus vigoureux et plus forts.

Nous ne faisons qu'indiquer ces vérités scientifiques connues de nos lecteurs ; leur développement concerne la biologie. Hâtons-nous de faire intervenir notre abeille. On doit entrevoir déjà le rôle sublime que nous allons lui faire jouer dans l'acte initial et fondamental, d'où dépend toute vie végétative, la fécondation.

Le pollen doit être porté sur les stigmates pistiliens. Mais par qui, par quoi ? Si avisé que nous puissions le supposer, c'est une poussière aveugle et inerte. La nature, il est vrai, en a béni l'engeance, et quiconque a traversé, aux premiers jours de juin, une forêt de conifères, a pu se demander d'où provient cette poudre jaunâtre qui tombe sur les habits, qui tournoie dans les airs, qui tapisse ensuite les chemins d'une couche épaisse. C'est la poussière pollinique que le vent disperse à l'aveugle, et porte au hasard sur les pistils. Le vent est capable de transporter le pollen fécondant, mais pas souvent où il faudrait ; les fleurs ne peuvent compter trop sur lui ; outre qu'au moment propice Eole aura enchaîné ses serviteurs, il arrive le plus souvent que les germes vivificateurs sont jetés dans une mare, dans un chemin, ou perdus sans retour. N'était la prodigieuse multitude de ces grains fécondants, que la nature n'a pas ordonnée en vain, le vent transmetteur ne servirait à rien. C'est bien un semeur, mais il n'a souci du terrain où il jette son grain, le grain d'autrui plutôt ; il promène ses grands bras, et : « Attrape qui peut ».

On peut quelquefois l'aider dans son ministère, il est vrai. Un Normand, lisons-nous dans un traité d'apiculture, avait deux champs de pommiers situés à une certaine distance l'un de l'autre. Lorsque le vent soufflait à l'époque des fleurs, notre avisé cultivateur, grimpa sur un arbre, puis sur un autre, et en secouait violemment les branches. Il passait pour maniaque, mais comme l'acte ne troublait pas la société, on le laissa continuer, et, à chaque printemps, aux jours de vent, pas les jours calmes, on pouvait être assuré de voir son homme en train d'ébranler violemment ses pommiers.

— Vous risquez une chute lamentable, lui dit un jour quelqu'un qui se croyait plus avisé, pourquoi choisir un jour de vent pour vous percher sur vos arbres ?

L'homme ne répondit pas : il n'était pas Normand pour rien.

Au bout de quelques années, ses voisins remarquèrent que les récoltes du soi-disant maniaque étaient invariablement plus considérables et plus belles que les leurs. « Dieu bénit les innocents », pensèrent-ils d'abord. A tout hasard, cependant, quelques-uns se prirent à l'imiter et leurs récoltes s'en accrurent. On comprit enfin la portée de l'acte original qui aidait le vent comme agent de transport, et voilà pourquoi, depuis me suis-je laissé dire, on voit tant de Normands occupés à tarabuster leurs pommiers en fleurs, lorsque vent y a.

Ils pourraient s'éviter cette peine, s'ils avaient à proximité des ruches d'abeilles. *Les abeilles sont les agents prédestinés de la pollinisation.* Voilà donc enfin écrite cette grande découverte des temps modernes. Quand Dieu a envoyé l'abeille sur la fleur, ce n'est pas tant pour y recueillir le nectar qu'elle exsude que pour y porter le germe fécondateur qu'elle a enlevé à une fleur voisine de même espèce.

Avez-vous gravé dans votre mémoire ce fait remarquable de la vie de la butineuse, que nous avons mentionné en passant ? Dans un même voyage, l'abeille ne visite jamais, au grand jamais, deux espèces de fleurs. Si une seule ne suffit pas à faire sa charge, elle en cherche une autre de la même espèce. Comment a-t-elle logé dans sa petite tête toutes les classifications qui ne pouvaient tenir dans le cerveau d'un Linnée ? Peu importe. C'est un fait qu'elle connaît sa botanique, et qu'elle ne confondra jamais le saule avec le noisetier, ni le myosotis avec le muguet. Sûre de sa science, elle part en campagne, elle se pose, par exemple, sur le buis voisin, arbrisseau dont le pollen lui plaît entre tous. Il y a là tout à côté un houx superbe que les butineuses ne fréquentent pas moins que le buis ; mais notre ouvrière qui a commencé son expédition sur celui-ci ne fera aucune attention à celui-là. Plutôt que de mélanger ses farines les unes avec les autres,

elle fera une longue trotte pour compléter son fardeau, ou, si elle ne trouve pas, viendra se décharger à la maison avant de courir sur un autre chantier.

(*A suivre.*)

Apiphile.

Tiré de l'*Apiculture française.*

LES JARDINS ALPINS

*Les Alpes nous gardent encore,
Sur quelques sommets réservés,
Des jardins que le monde ignore
Et que Dieu, seul, a préservés.*

Le terme général de « Jardins alpins » semble être assez mal compris du public qui ne saisit guère le sens et l'utilité, au cœur même des Alpes, de l'établissement de pareilles cultures. Nos montagnes, dit-il ne sont-elles pas un vaste jardin ? A quoi donc sert-il de copier si mal l'inimitable nature ?

Précisons cependant, puisqu'aussi bien le mouvement en faveur de la création de semblables jardins, commencé vers la fin du siècle dernier, semble se développer. St-Moritz ne vient-il pas en effet de voter un crédit de vingt mille francs pour son nouvel alpinum ?

L'homme, comme il l'a fait aussi pour les forêts, a longtemps semé autour de lui, dans la végétation de nos montagnes, la destruction et la ruine. Des espèces nombreuses, qui s'épanouissaient chaque année, ont, sinon disparu, du moins passé à l'état de raretés. L'arrachage stupide en pleine floraison qui donne comme acclimatation de si piètres résultats, empêche la reproduction par graines de la plupart de nos belles fleurs de montagne. Quelle chasse insensée ne s'est-il pas fait et ne se fait-il pas encore à la Dryade octopétale (thé suisse), au panicaut (chardon bleu), au cyclamen, au sabot de Vénus, à l'edelweiss, au petit dianthus sylvestris (œillet), et combien d'entre ces pauvres plantes, transportées dans nos cultures, ont duré à peine une saison. Bien rares sont celles qui réussissent.

C'est qu'aussi à arracher brutalement, en pleine floraison, à transporter dans nos terres fumées depuis des générations des espèces montagnardes et saxatiles, y a-t-il certains inconvénients. Et c'est justement là qu'intervient la nécessité de créer des jardins alpins. Ces derniers, en effet, n'ont pas seulement pour but d'entasser en un lieu quelconque un très grand nombre d'espèces, mais ils doivent pouvoir prouver à tous que les plantes de nos montagnes sont d'acclimatation beaucoup plus facile par semis que par transplantation

directe, celle-ci n'assurant qu'un 6 % de réussite. Une réglementation dans presque tous les cantons (chez nous : « Arrêté du 27 juin 1930 ») essaye bien d'enrayer le mal ; mais à quoi bon une défense si chacun ne comprend pas ?

Les effets de l'alcool sur l'organisme sont connus de tous ; certains sujets y sont réfractaires et, sagement... s'en abstiennent ; d'autres, plus robustes sans doute, en supportent une certaine dose qui leur nuit certainement sans cependant les tuer. Le même phénomène se présente chez les plantes alpines ; à toutes « un peu » de calcium (calcaire) est utile ; pourtant beaucoup ne peuvent plonger leurs racines dans la chaux, qui les brûle, sans dépérir aussitôt ; certaines d'entre elles toutefois en acceptent davantage. De là une division à ne pas ignorer : plantes presque calcifuges et plantes calcicoles celles-ci semées en toute terre franche non engraisée, les premières placées dans un humus décalcifié, dans la tourbe ou dans le sphagnum. La méconnaissance ou l'inobservance de ces principes élémentaires amène les échecs que l'on connaît. L'arrosage à l'eau calcaire fait le reste.

Sans arguer plus du rôle et de l'utilité des jardins alpins, qu'on me permette de relever ci-contre une partie de la liste, tirée des « Plantes de montagne » d'Henry Correvon (Floraire, Genève), le sympathique et vaillant promoteur du mouvement des créations faites dès l'année 1888. Pareil développement serait-il donc superflu et n'aurait-il aucun résultat pratique ?... Nous ne le pensons pas. Considérez plutôt :

L'ainée, la *Linnaea* à Bourg-St-Pierre (1888), puis la *Thomasia*, à Pont-de-Nant sur Bex (1889) ; la *Daphnaea*, près de Lecco (1891) ; les jardins de Champrousse et du Lautaret, en Dauphiné (1892 et 1896) ; de la *Rambertia* aux Rochers de Naye (1896) ; de la *Chanousia* sur le col du Petit St-Bernard (1897) ; du Pic du Midi, aux Pyrénées (1899) ; de la *Brennerhütte* (1900) ; du Schachen et de la Raxalpe, dans les Alpes autrichiennes. Mentionnons encore ceux de la *Rostania*, dans les Vallées vaudoises (1900) ; de la *Schatzalp*, dans les Grisons (1901) ; de Plangorret à Courmayeur ; de la Presoland en Italie (1902) ; de Floraire, Genève (1903) ; de l'Aigoual, au sud de la France ; du Hasentälchen, à Rigi-Scheidegg ; de Samoëns, Savoie (1906). Enfin, en privés, ceux de Gletsch (M. J. Seiler) ; d'Arolla (MM. Anzevui) ; de Turtmannthal (MM. Jägger) ; de Zermatt ; de Fionnay (M. Guigoz) ; de Valeyres-sous-Rances (M. Barbey) ; du Locle (M. Gabus) ; de St-Cergues (MM. Correvon et Rosset) ; de Ste-

Croix même, le dernier né à notre connaissance, si élégamment dénommé : « Dryade ».

Que faut-il de plus pour prouver l'excellence de la cause et la noblesse du but à atteindre ? Rien, semble-t-il, si ce n'est l'attachement profond à nos montagnes, auxquelles nous pouvons rendre chaque année, en créant semblables jardins, cette parure que, par insouciance plus encore que par ignorance, d'aucuns ont profanée.

Paul Gueissaz.

(Feuille d'Avis de Ste-Croix du 27 sept. 1930.)

L'USINE A MIEL

Les bidons sont prêts : les uns plus grands, les autres plus petits : ceux-ci régulièrement moulés, ceux-là un peu moins bien, mais tous convenablement redressés pour que la liqueur ne s'en échappe pas. Cette divine liqueur peut donc être apportée : constructions et apports se font en même temps, il est vrai. Si nous séparons les travaux, c'est qu'il nous est impossible de tout dire à la fois. Nous avons vu jusqu'ici le butinage, la cérification, l'architecture : voyons maintenant la mellification, ou plutôt l'achèvement de la mellification, car vous vous rappelez sans doute que la première et principale élaboration du nectar se fait pendant que l'abeille voyage, au vol : le jabot de la mellificatrice est la cornue qui change le sucre de canne du nectar en sucre de fruit, grâce à une substance dite *invertine*, qui lui vient de certaines glandes.

Il y a même plus. Avant d'entrer dans la ruche, le nectar perd encore une assez notable quantité de son eau. Dans la fleur, il en a les trois quarts environ, mais il s'en dépouille d'un quart peut-être pendant le voyage de retour. Ce fait a été mis en évidence par le P. Babaz, avec ce qu'il appelait sa *cave d'apiculture*. Il y a quarante ans de cela : le bon Père, professeur à Mongré (Rhône), avait découvert ce qu'on pourrait appeler le Klondyke de l'apiculture : il s'agissait simplement de fabriquer un sirop qui fut en tous points semblable au nectar des fleurs ; on le mettrait dans un lieu abrité et écarté (c'était là sa dite *cave*) et les ruchées viendraient s'y approvisionner au gré de l'apiculteur : avec cela plus de disette à craindre, plus de colonies faibles par défaut de vivres, et de plus, grâce à une médication spéciale du sirop, on pourrait avoir du miel parfumé au rhum,

à la vanille, etc., selon le goût de chacun. Il est curieux de lire aujourd'hui le petit livre où l'inventeur enthousiasmé a consigné sa découverte. Hélas ! comme tant d'autres, elle est tombée à l'eau ! il ne s'est pas trouvé de chimiste pour contrefaire le nectar de la fleur : celle-ci a gardé jalousement le secret de ses procédés de fabrication. Mais, en attendant, l'ingénieux apiphile de Mongré mettait à sa *cave* du sirop ordinaire ; il fit différentes observations sur les mœurs des abeilles, et il constata que sous la nuée des insectes voyageant de la cave au rucher se produisait une véritable averse ; le sol était mouillé d'une rosée abondante, et, si l'on se tenait au-dessous des abeilles volant, on avait bientôt les habits entièrement mouillés. Le savant apiculteur en conclut que les butineuses évaporaient en route une bonne partie de l'eau contenue dans son sirop, et, par analogie, qu'elles en faisaient autant pour le nectar des fleurs.

Cette découverte a été confirmée depuis Zoubareff, un apiculteur russe, a même assigné un organe à cette élimination aqueuse. Cet organe se trouverait entre le 5^{me} et 6^{me} anneau de l'abdomen : une multitude de petites urnes ou vessies déverseraient au dehors, chacune par un canicule distinct, l'excès d'eau du nectar absorbé. Des apiculteurs, il est vrai, assignent à cette cavité située entre le 5^{me} et le 6^{me} anneau, une autre fonction, dont nous parlerons en son lieu. Quoi qu'il en soit, il est reconnu que le nectar déversé dans les cellules n'a pas autant d'eau que celui qui est puisé dans les corolles, et qu'il a subi dans le jabot de la butineuse une *coction* qui en élimine une bonne partie : le jabot est une cornue qui transforme et c'est aussi une marmite bouillante qui laisse échapper une partie de son eau sous la forme de vapeur.

Mais il reste encore dans le nectar dégorgé une trop forte proportion d'eau : il s'agit de l'éliminer. Assistons à ces travaux d'atelier : la précieuse liqueur arrive à flots ; les ouvriers sont pressés ; le charmant Virgile les compare aux Phéniciens émigrés, bâtissant fiévreusement, sous les yeux de Didon, les murs de Carthage (En. I. 4305). C'est bien cela, en effet. Que de travaux divers ! l'épandage, la ventilation, l'emmagasinement, l'operculation ; c'est bien une usine en activité où mille ouvriers, en bras de chemise, suant, soufflant, transportant, scellant, produisent ce chef-d'œuvre de l'art, qu'on appelle un rayon de miel.

(A suivre.)

Apiphile.

Tiré de l'*Apiculture française*.

L'ABEILLE ET L'ORGANISTE

On était à la veille d'une grande fête. L'ornementation et le pavoi-sage des maisons étaient bien avancés. De partout, s'exhalait l'odeur pénétrante de fleurs variées. Quelques abeilles déroutées probablement par ces flots parfumés semblaient s'arrêter devant les décorations. Elles voletaient d'une fenêtre à l'autre, reculaient quelque peu comme pour mieux juger de l'effet, puis de nouveau s'avançaient pour s'énivrer de parfum. Elles avaient l'air de prendre un réel plaisir à ce jeu, à se mettre de la fête, quoi !

Et là-bas, dans le jardin, maître sonore s'appliquait à couper des fleurs et à les grouper en un savant bouquet. Il y avait des iris, des tulipes, quelques roses, voir même des œillets et des pois de senteur. Rien qui ne puisse à vrai dire, provoquer la vengeance des abeilles. Et pourtant, oh ! inconséquence du sort !... Alors que le maestro Sonore s'approchait triomphalement de sa tendre moitié pour lui remettre le bouquet qu'il avait si amoureusement harmonisé, il se sentit brusquement inquiété par le son d'une musique bien connue des apiculteurs mais pas assez des organistes.

Est-ce le sentiment d'indignation qu'éprouvait M. Sonore à l'ouïe de cette monotonie du son qui offusqua Dame abeille ? Est-ce peut-être la manifestation trop violente de son mépris pour cet insecte ignorant de l'art de combiner les sons ; ou peut-être ne serait-ce que pour faire rire un brin que la mouche à miel se décide à attaquer le brave musicien ?

Bref ! Bientôt on vit M. Sonore se débattre, on l'entendit crier, tempêter. Il était piqué !

Son épouse, devenue plus douce que d'ordinaire, lavait la blessure avec de l'eau vinaigrée. Elle passait et repassait doucement, bien doucement et finit par lui dire : « On voit bien où tu as été piqué. C'est là, un peu au-dessus de l'œil. On dirait que l'aiguillon y est encore — Et hop ! le voilà, dit-elle, en le pressant bien fort ». Le reste de la soirée se passa tant bien que mal. Le musicien était un peu enflé, mais pas assez pour ne pas pouvoir vaquer à ses fonctions.

Le lendemain, l'enflure avait pris une notable proportion. Pour la cacher aux yeux de la foule, l'organiste descendit à l'église, le chapeau très bas sur les yeux. Au début de l'office, l'orgue répandit dans l'église ses ronflants accords. Cependant chacun remarqua dans la suite que M. Sonore multipliait les accrocs dans son jeu et on était dans l'anxiété, car l'organiste avait du talent et les erreurs d'exécu-

tion étaient plutôt rares chez lui. Comment expliquer cette fâcheuse disposition ? C'est que l'enflure, comme une marée montante, avait continué son œuvre. Elle avait complètement recouvert l'œil droit, et l'œil gauche ne laissait plus pénétrer de lumière que par une étroite fissure. Comprenant l'imminence du danger, M. Sonore prit la décision aussi subite qu'héroïque d'abandonner la place.

C'est ainsi que les abeilles eurent l'ineffable privilège de retenir M. Sonore pour méditer leur musique un jour de grande fête.

Jévu.

RÉCRÉATION

Dans le problème suivant, on entend bourdonner les abeilles du mont Hymette, encore que ce problème ne vienne pas des Grecs, mais des Hindous.

Vois l'essaim de mouches à miel,
De la motié prends la racine,
Dans un champ de jasmin, cette troupe butine. —
Huit neuvièmes du tout voltigent dans le ciel. —
Une abeille solitaire
Entend dans un lotus une sœur bourdonner,
Le parfum l'attira pendant la nuit dernière.
Elle y fut faite prisonnière.
Dis-moi quel chiffre atteint la troupe buissonnière ?

(*Réd.*). — La solution du problème paraîtra dans le N° 8. — Offert aux amateurs d'algèbre et tiré de « La Nature ».

NOUVELLES DES SECTIONS

Section Lausanne et environs.

La «Lausanne», au Mont s. L., le 24 mai 1931.

Le premier, peut-être, des dimanches radieux de cette splendide saison, la grande famille des apiculteurs lausannois était réunie dans cette riante contrée du Mont, banlieue citadine, qui est moins un village qu'une région pittoresque et privilégiée du pré-Jorat. Les Lausannois l'aiment pour son charme agreste, ses prairies luxuriantes, étalées sur des pentes ensoleillées, ses vergers où se cachent de nombreux hameaux, de claires villas, son église et sa belle allée de vieux arbres, son belvédère du Maronnier et la proximité de belles forêts qui la protègent du levant au couchant, laissant ouvert l'admirable paysage du lac et de ses rives.

Aussi n'était-ce pas surprenant de voir réunis, autour du comité au grand complet, 130 participants dans l'accueillant bâtiment de l'Espérance, un bien joli nom pour un édifice destiné à toutes les bonnes manifestations de vie sociale de la contrée. La réunion avait été préparée avec le plus grand souci d'être agréable à chacun. Nos dévoués collègues du Mont : M^{me} Thuillard-Krieger, MM. Jaton, Cordey, de Dompierre, Hadorn, Rod avaient tout prévu, salle spéciale pour la

partie officielle, ruches pour expériences pratiques, ruchers à présenter aux visiteurs et collation généreuse, offerte avec toute la bonhomie et l'affabilité que savent y mettre des amis heureux de recevoir leurs amis. A chacun nous voulons adresser encore le témoignage de notre vive satisfaction et de notre cordiale reconnaissance.

M. Auguste Lassueur avait accepté la mission de venir d'Onnens nous parler d'un sujet où il est maître, d'un art qu'il pratique journellement pour la plus grande satisfaction de sa clientèle, avec la conscience du praticien amoureux de son métier et la scrupuleuse honnêteté d'un brave homme.

La séance, selon une tradition respectée à la « Lausanne », a été ouverte à l'heure exacte par des souhaits de bienvenue aux dames, plus nombreuses que de coutume, à M. l'Inspecteur cantonal, aux nombreux sociétaires et apiculteurs, venus des confins les plus éloignés du territoire. Rapidement les affaires administratives sont réglées. Le budget pour 1932 est accepté ; la gratuité du contrôle du miel oblige à relever légèrement la cotisation : de Fr. 1.50 à Fr. 2.—. Quatre nouveaux membres sont admis. L'assemblée approuve les tractations engagées par le comité avec les commerçants pour fixer le prix du miel et pour en assurer la vente sur place. Le président renseigne l'assemblée sur la marque de la Romande, sur la possibilité de se procurer à bon compte les verres à miel, type de la Romande, et engage vivement les apiculteurs à faire contrôler leur récolte, puisque ce contrôle est gratuit et que seuls les miels contrôlés jouiront des avantages que pourra obtenir le comité.

Puis la parole est donnée au conférencier dont tous attendaient l'exposé avec le vif désir d'y puiser enseignement. Résumer cette belle et instructive causerie, ce serait dépouiller un bel arbre de ses fleurs et de ses fruits. M. Lassueur a d'abord divisé son sujet et distingué entre l'élevage industriel et l'élevage pour les besoins restreints d'une exploitation. Il a montré comment on peut procéder par essaimage, orphelinage, division sans orphelinage, donnant généreusement les conseils du praticien éclairé, avec franchise et sincérité, en homme qui veut rendre service à ceux qui l'écoutent, sans garder par devers lui les trucs du métier. Cette préoccupation d'être utile et clair, autant que la documentation parfaite de sa conférence ont valu à M. Lassueur les applaudissements et les remerciements les plus flatteurs. Il est à désirer, pour les progrès de notre apiculture, que de nombreuses sections fassent appel à ce maître pour répandre autant que possible des connaissances actuellement indispensables, qui permettront aux ruchées de mieux profiter des champs et des temps de récolte réduits par les conditions générales de l'agriculture.

Après cette conférence, l'assemblée qui s'est rendue au rucher de M. Jaton a encore pu bénéficier d'expériences pratiques conduites par le conférencier et facilitées par la bonne volonté de notre sociétaire qui avait rendu orpheline une de ses belles colonies. M. Lassueur a fait voir avec quelle facilité et quelle simplicité de moyens on peut marquer les reines.

Mais vous dire que tous aient profité de ces excellents conseils serait inexact. La journée était chaude et dans le beau jardin de M. Jaton, à l'ombre de grands arbres, des tables étaient parées de tout ce qui peut éteindre la soif et flatter la gourmandise bien connue des apiculteurs : montagnes de « merveilles », bricelets de la meilleure recette, pâtisseries délectables et un certain Vinzel, dont je sens à l'instant le fumet et la fraîcheur, ont fait à M. Lassueur une concurrence victorieuse.

Quel charme ont nos réunions ! Comme il est bienfaisant de se sentir pendant quelques heures entourés de toute la cordialité d'un groupe de sociétaires qui mettent tous leurs soins à bien recevoir leurs amis, à les honorer et d'éprouver la bonne simplicité des invités qui acceptent l'hospitalité offerte avec le sentiment qu'ils sont tous de la même famille et que l'an prochain, c'est eux qui seront les dispensateurs de cette joie saine.

Cependant la journée n'était pas finie et en prenant le chemin du retour, la famille lausannoise s'est divisée pour visiter l'installation de M. Cordey, village mignon, dans un petit pays bien fermé, où ne manque pas même l'église, qui est une ruche pépinière, église peuplée, bruissante, à faire envie à notre cathédrale le jour des grandes cérémonies, enfin le rucher de M. de Dompierre, échelonné sur la pente de la colline au bas de laquelle est placée son hospitalière demeure.

Faut-il révéler qu'une réunion dernière et fort agréable eut lieu chez M. Jaton, où étaient groupés les organisateurs de cette journée ? Mais cela, c'est de l'intimité qui n'appartient pas à l'histoire de la section.

Nous avons repassé bien des fois dans notre mémoire et dans notre cœur cette belle manifestation du 24 mai et nous en gardons, à ceux qui l'ont préparée, un très reconnaissant souvenir. A. G.

Section Grandson et Pied du Jura.

Les membres de la section qui désirent faire contrôler leur miel doivent se faire inscrire auprès de leur président, jusqu'au 1^{er} août au plus tard.

Il est rappelé aux sociétaires que seul le miel contrôlé pourra être vendu dans des bocalux munis de la marque S.A.R.

Le Comité.

* * *

Le temps du dimanche 31 mai n'était certes pas favorable à l'essaimage et l'humide fraîcheur avait condamné à la réclusion — oh ! pour quelques jours seulement, espérons-le — non seulement les abeilles, mais aussi bon nombre des apiculteurs de la contrée.

En effet, bien petit était l'essaïm qui obtempéra à l'invitation de l'actif comité de notre section d'apiculture présidée par M. Clément, instituteur à Yverdon, doublé avantageusement par l'homme d'expérience qu'est M. Mayor, juge de paix à Grandson, président de la Société romande d'apiculture.

L'objectif principal était la visite du rucher de M. Gilgen, mécanicien à Vuiteboeuf. Le rucher se trouve malheureusement dans la ligne de tir de ce village, et justement quelques tireurs s'y exerçaient. Toutefois, grâce à leur bienveillance, le tir fut suspendu un moment et une rapide visite des lieux put être faite.

Il en valait la peine. Déjà à distance, l'installation se laisse voir, à l'abri des vents froids, bise et joran, dans l'angle de la forêt, en dessous du chemin qui y conduit ; elle a fort bonne apparence avec ses 33 ruches peintes, correctement alignées sur leurs doubles pieds cylindriques, émergeant de cuvettes en ciment qui offrent le double avantage de servir d'abreuvoirs aux abeilles et de protection contre certains insectes, les fourmis en particulier.

Les ruches sont des Dadant-Blatt en « bâtisse chaude » avec place pour trois hausses. Bien peuplées, propres à l'intérieur comme à l'extérieur, elles font le plus grand honneur à leur propriétaire. Qu'il

veuille recevoir les félicitations en même temps que les remerciements des participants.

On remarque encore deux ruches d'élevage permettant la conservation d'une douzaine de reines. Elles sont partiellement peuplées et leur précieux contenu fera plaisir sur la fin de l'été.

L'essaïm se divise, mais se retrouve bientôt réuni à la cantine, voisine immédiate du stand, grâce encore à l'amabilité des tireurs que nous remercions aussi. Et là, tout en dégustant, qui un fameux cru de... Champagne (des frères Jaccard), qui un excellent cidre sans alcool de notre Cidrerie d'Yverdon, dont la valeur vaut bien mieux que la timide réclame qu'on en fait, les assistants se mirent à discuter sur divers sujets : l'hivernage en 30-31 ; la récolte de 31 ; la vente du miel ; la réclame, etc.

Quelques apiculteurs ont essuyé de grosses pertes par suite d'un mauvais hivernage. Par l'observation des faits, et après avoir entendu divers orateurs : MM. Mayor, Clément et Favre, on peut dire avec quelque certitude que le manque de nourriture naturelle, un nourrissage stimulant trop tardif et un nourrissage pour provisions également trop tardif et distribué à trop fortes doses, ont laissé les abeilles dans un état de santé affaibli et ont été les causes des diverses catastrophes signalées.

En ce qui concerne la récolte, dans notre contrée en tous cas, jusqu'au 28 mai, il y avait des promesses de miellées ; mais les pluies et le froid persistant, il faudra déchanter d'autant plus que la grande floraison marche vers son déclin.

Néanmoins, la vente du miel doit être organisée et le comité étudiera les moyens à mettre en œuvre pour faire connaître nos excellents produits. Le public pourra acheter en toute confiance les miels pourvus de la marque S.A.R. (Société romande d'apiculture), laquelle ne sera accordée que pour les miels de qualité présentés au contrôle.

Pour faire connaître l'apiculture et ses produits, la section décida de donner une conférence complétée par le très suggestif film de M. Perret, de La Chaux-de-Fonds. Elle aura lieu le dernier dimanche de septembre, à Grandson probablement. Au reste, des avis seront publiés à temps.

Mais la fraîcheur du local invitait à la dislocation. On aurait pourtant pu se réchauffer avec le thé parfumé que M^{me} Gilgen s'était donné la peine de préparer et pour lequel des remerciements ont été offerts par M. le président, tout autant que pour la bonne grâce avec laquelle M. Gilgen s'était mis à la disposition de ses collègues.

Encore un arrêt au rucher de M. Clément, à Peney, où s'alignent 38 colonies, une discussion sur les regrettées reines carnioliennes, et ce fut le départ avec l'idée bien claire que cette belle séance avait apporté quelques précisions et encouragements à ceux qui se donnèrent la peine d'y participer.

Nous sommes heureux d'avoir accepté l'invitation qui nous avait été adressée et nous pouvons dire à cette vaillante société d'apiculture que notre admiration lui est acquise, parce que, sans beaucoup de bruit, elle concourt au développement de sa sœur aînée : l'agriculture.

Un invité.

Société d'apiculture du Jura Nord.

Dimanche 14 juin, malgré une chaleur torride, une vingtaine d'apiculteurs du haut de la Vallée s'étaient réunis au Buffet de la Gare à Glovelier. Notre ami Ettique nous avait réservé une magnifique conférence, intéressante, sur l'élevage des reines, — cette bête noire de

beaucoup d'apiculteurs, — surveillance de la souche, essais secondaires, l'utilisation des cellules royales et des jeunes reines, formation des nuclei, des ruchettes de fécondation. Tout ceci paraît, d'après les explications de M. Ettique, très simple, mais il faut tout de même s'armer d'un peu de courage. M. Ettique nous recommande, non sans raison, d'utiliser le plus possible l'essaimage pour nous procurer des reines de première qualité. Nous formons le vœu qu'avec le concours de M. le Docteur de l'École d'agriculture de Courtemelon, nous puissions aussi là faire élever des reines et organiser une station de fécondation, dans le rucher de cet établissement. Après la séance, qui dura jusqu'à 17 h., nous avons fait une courte visite au rucher de M. Aubry, où nous avons trouvé de belles hausses bien garnies qui firent plaisir à tous et surtout au propriétaire. Nous sommes obligés de constater que les réunions locales avec conférence ont une grande utilité et sont nécessaires.

* * *

Il est porté à la connaissance des apiculteurs se rendant à la fête de la Romande à Genève, les 18 et 19 juillet prochain, qu'un billet de société sera établi de Delémont au cas où la participation serait suffisante. La différence du prix de billet est de fr. 6.— par personne, évent. 9.—. Prière de s'inscrire chez le président de la section jusqu'au 8 juillet prochain.

Le Comité.

* * *

Dimanche 21 juin a eu lieu à Mervelier, au Restaurant de l'Ours, la troisième assemblée régionale organisée par le comité de la section.

Une vingtaine de participants avaient répondu à l'appel paru dans le *Bulletin* de juin.

Pendant plus de deux heures, l'éminent conférencier qu'est M. Walter, de Delémont, a captivé son auditoire par son exposé remarquable et précis sur les différents travaux de la saison, sur la nécessité d'un hivernage précoce, sur les maladies des abeilles.

Après la conférence, une visite de quelques ruchers de la localité eut lieu; visite très intéressante et pleine d'enseignements.

Un chaleureux merci à M. Walter. Nous sommes convaincus que sa conférence et ses conseils judicieux porteront de bons fruits dans le Val Terbi.

Un participant.

Montagnes Neuchâtelaises.

Juillet 19, à 14 h. — Séance pratique au rucher de M. Ali Montandon, à Petit-Martel. Sujet principal: Prélèvement de la récolte.

Le Comité.

* * *

Pour répondre au désir des membres concernant l'achat de boîtes et bocaux de la Romande, le comité des Montagnes neuchâtelaises a pris les décisions suivantes:

Des boîtes de 1 kg. et des bocaux d 1 kg. et de ½ kg. seront à disposition des sociétaires: à La Chaux-de-Fonds, chez M. Wuillème, Jaquet-Droz 9, et au Locle, chez M. Jules Huguenin, Jambe du Commun 1.

Prix: Bocaux de ½ kg. . . . 35 cts.
» » 1 kg. . . . 45 cts.
Boîtes de 1 kg. . . . 23 cts.

Le paiement comptant sera exigé et il n'est fait aucun envoi au dehors. Les commandes de 10 pièces au minimum sont prises en considération.

La société ne pouvant se charger d'achats trop conséquents, les membres désirant passer des commandes de 100 pièces et plus sont priés de s'adresser directement à M. Schumacher, caissier central. (Voir *Bulletin* de mai et juin.) Le Comité.

* * *

Aux Brenets le 31 mai, au rucher de M. Willy Maire, 20 sociétaires environ se sont réunis.

Le soleil, cet ami précieux de l'apiculteur, brille par son absence et cède sa place à une pluie froide qui n'a rien de bien attrayant. Le but de la réunion était la visite d'un pavillon et la pose de la hausse. Avec le sourire de l'homme satisfait, notre collègue M. Maire nous introduit le plus gentiment possible dans son joli pavillon tout neuf et très bien compris. Là, chacun y trouve place et les discussions vont leur train ; l'aménagement de l'intérieur est très heureux et le beau matériel neuf fait plaisir à voir. Un élevage de reines intéresse aussi l'assemblée ; une des meilleures colonies du rucher a été consacrée à cet effet et l'apiculteur sera bientôt pourvu de belles et excellentes jeunes majestés. Profitant d'un moment d'accalmie, M. Maire ouvre hâtivement quelques-unes de ses 20 colonies logées aux alentours du rucher. Les belles journées chaudes de la semaine ont permis aux fortes populations d'emmagasiner déjà une quantité respectable de nectar et c'est avec plaisir que l'on constate la belle apparence de certains cadres de hausse. Malgré les soins dévoués donnés également à toutes les colonies de l'apiaire, certaines de ces dernières sont en retard sur leurs voisines et logiquement la pose de la hausse doit être renvoyée. Il est toujours intéressant de prendre l'avis des aînés à ce sujet et leurs conseils ont été appréciés une fois de plus.

La pluie s'est remise à tomber ; dans l'hospitalier pavillon où une agréable collation fut offerte par M. et M^{me} Maire. M. Jules Huguenin, vice-président, se fait l'interprète de chacun pour adresser à notre collègue Brenassier et à son épouse, les plus vifs remerciements pour leur cordiale réception, ainsi que des félicitations pour leur belle installation moderne. Dans une courte assemblée il est exprimé le vœu que les sociétaires puissent se procurer les nouveaux bocaux de la Romande à des prix raisonnables.

Malgré le temps maussade, la bonne humeur n'a cessé de régner ; comme ses abeilles, l'apiculteur vibre, car c'est le printemps !

Demain peut-être, dans la merveilleuse nature parée de fleurs, le soleil réapparaîtra et lui donnera la joie d'entendre à la fois la musique aimée des butineuses rentrant à la ruche et celle de l'essaim en quête d'un logis. G. M.

* * *

La seconde séance pratique de l'année était prévue pour le 7 juin, au rucher de M. Roth, aux Foulets.

Le temps, sans être merveilleux, est plus clément que le dimanche précédent aux Brenets et les 30 participants environ ont l'occasion de voir le rucher au travail. C'est que l'heure de la grande récolte a sonné ; en pleine campagne, dans un coquet vallon bien abrité, les abeilles trouvent, dans leur voisinage immédiat, une table des mœurs servies. Notre collègue M. Roth a adopté le système en usage dans la Suisse allemande ; la presque totalité de ses 40 colonies sont logées dans des ruches suisses,

Il est toujours intéressant de voir l'apiculteur au travail ; cette manipulation un peu longue des cadres qui avec une certaine habitude se fait malgré tout aisément, est probablement la raison pour laquelle les Romands, dans la grande majorité, adoptèrent d'autres systèmes. L'hivernage a dû s'effectuer dans d'excellentes conditions, car toutes les colonies, sauf quelques rares exceptions, sont superbes et en pleine force pour la récolte.



Visite du rucher de M. ROTH aux Foulets, le 7 juin 1931.

M. Roth est le vrai apiculteur ; stoïque aux nombreux aiguillons que ses abeilles, sans son consentement, lui enfoncent au visage et aux bras, il continue calmement son travail et c'est avec un plaisir bien légitime qu'il montre les cadres d'une hausse en partie garnis et dont l'operculation a commencé. La prospérité de ce rucher est aussi imputable à la question des reines que M. Roth ne néglige pas ; les cellules royales surnuméraires d'une de ses meilleures souches ont été soigneusement recueillies et mises dans de petites cages pour leur éclosion. Les reines seront placées dans des boîtes de fécondation ou ruchettes et constitueront une réserve toujours appréciable.

Dans une courte séance administrative, M. Vuille, caissier, donne divers renseignements au sujet des bocaux et boîtes de la Romande. Après discussion de la question, l'idée prédominante de l'assemblée est la suivante : Dans le but de faciliter l'achat des boîtes et bocaux de la Romande, le comité serait chargé de l'achat global. Un dépôt pour La Chaux-de-Fonds serait établi chez M. Wuillème, Jaquet-Droz 9, et un pour Le Locle chez M. Jules Huguenin, Jambe du Commun.

Après quelques renseignements donnés par M. Huguenin, inspecteur cantonal, sur l'état sanitaire des ruchers et sur les mesures à prendre concernant l'achat d'abeilles dans d'autres cantons, de vifs remerciements sont adressés à M. Roth, pour sa bonne réception.

Et tandis que le soir vient, les dernières butineuses chargées trouvent encore à leur chemin leurs indésirables visiteurs. Placés devant le rucher, ils s'efforcent de ne pas faire fendre l'objectif d'un appareil photographique qui leur rappellera tout simplement le souvenir d'une agréable réunion dans la belle nature. G. M.

Section des Franches-Montagnes.

Réunion à Montfaucon, dimanche 5 juillet, à 14 h., au rucher de M. Marer. *Le Comité.*

Pied du Chasseral.

Réunion des sociétaires à Nods, le dimanche 5 juillet à 14 h. 30, au rucher de notre collègue Herbert Rollier. Départ de Bienne au train de 10 h. 55.

Pique-nique à midi à Prêles, au rucher de notre caissier.

Contrôle du miel. — Nous engageons vivement nos sociétaires à faire usage du contrôle du miel avec marque S.A.R. pour lutter contre la concurrence du miel étranger.

Prière de s'adresser au président jusqu'au 15 juillet.

Section du Val-de-Ruz.

Les membres sont informés que MM. E. Salchli, à Villiers, et E. Gaffner, à Valangin, ont été désignés pour prélever les échantillons du miel à passer au contrôle.

Tous ceux qui désirent faire un pas vers le progrès sont invités à s'adresser à ces messieurs. Chacun d'eux fera son service dans son rayon.

En outre, les membres qui aimeraient avoir des bocaux et boîtes commandés spécialement par le comité de la Romande, peuvent adresser leur commande au président de section. *Le Comité.*

P. S. — Vous êtes priés de faire tout votre possible pour assister à la belle manifestation qu'est la fête de la Romande.

Cette assemblée aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 juillet.

NOUVELLES DES RUCHERS

Semsales, juin 1931.

En général, on espère bien quelque chose de l'année apicole. Les essaims pourtant sont rares. Beaucoup n'en ont point. Les quelques jours de pluie de fin mai furent néfastes. Les bourdons furent massacrés; à d'autres ruches on trouvait des larves en ce même temps. Cependant la production mellifère n'a pas l'air d'avoir beaucoup souffert. Il y a eu bien des pertes de ruches cette année, au printemps.

* * *

Ed. Fankhauser, Territet, 16 juin. — Jamais, mon rucher ne fut si minable que ce printemps. Après une réclusion de 3 mois environ, marquée d'insignifiantes sorties, il y avait lieu de craindre quelque grabuge. Je m'attendais en particulier à une dysenterie certaine. Ce ne fut pas le cas. Mais il y eut autre chose. Suivez-moi, si vous y consentez, et vous l'apprendrez. Première visite sommaire le 27 mars. De la vie partout, provisions tout justes, du couvain dans les 26 colonies. Je me frotte les mains de satisfaction et adresse un large sourire

aux divinités protectrices de l'Apiculture. Instruit par diverses expériences malheureuses (ma carrière en compte beaucoup de cette sorte, infiniment plus que de l'autre sorte), je n'ai découvert que quelques planchettes, envoyé peu de fumée. Aucune manipulation de cadres. Cette visite superficielle ne me prend pas même 2 heures pour l'ensemble du rucher. Je fais donc provision d'un sac de sucre et distribue du sirop à toutes les ruches, aux médiocres comme aux belles. — Deuxième visite, 15 avril. Une colonie est tombée à presque rien, deux orphelines. Je fais une réunion et laisse l'autre orpheline à son élevage. — Troisième visite, 27 avril. Deux nouvelles orphelines. — Quatrième visite, 10 mai ; encore deux orphelines. Je fais une nouvelle réunion et sauve les autres au moyen de cellules quémmandées à des collègues riches d'essaims. Chez moi, pas un. Sur les 24 colonies qui me restent, 6 seulement méritent la hausse placée le 13 mai. — Les marronniers ont longuement fleuri, les arbres fruitiers ont aussi fleuri, les prés se sont habillés d'argent, d'or et de pourpre. Mais aucune trace de miel dans les rayons. Ici, à part une honorable exception, l'année 1922, on ne récolte pas de miel avant fin juin ou début de juillet, avec les châtaigniers. L'expérience est faite. Les cerisiers, si mellifères dans la Broye, ne donnent absolument rien. On fait du miel, corsé, excellent grâce à l'extrême variété de la flore. Mais on en fait peu.

Je me trouve aujourd'hui avec 12 ruches à la montagne, 1200 m., au-dessus de Caux, dans un pays magnifique, brûlé de soleil, où, si la saison est bonne, on fait une récolte de miel où le parfum de l'astrance majeure domine. En bas, quatre belles colonies en ruches Sträuli et huit autres médiocres qui ne parviennent pas à se refaire. L'une en est à son deuxième orphelinage seulement !

L'an dernier, par suite du mauvais temps perpétuel, je n'avais fait aucun élevage. Mes reines se sont montrées inférieures à leur tâche ce printemps. Vous pensez, M. le Rédacteur, si je souscris à la parfaite justesse de vos conseils aux débutants (N° de juin) : Seules les jeunes reines font les belles colonies et les belles récoltes. — Mais avec quel marteau faut-il frapper pour nous « enfoncer définitivement ce clou dans la tête » ? Quand il le faudrait, ce marteau est toujours introuvable. Et il le faudrait chaque fois qu'on hésite à sacrifier une reine médiocre. — Que sera 1931 ? Les journées sahariennes que nous vivons (si ça s'appelle vivre) font s'épanouir et défunter des myriades de fleurs en un temps incroyablement court. — Allons, pas de pessimisme. Car j'ai vu blanchir quelques cadres du milieu. Le signe est bon, voyons. Mais il ne suffit pas que le miel ne nous fasse que des signes. Je me suis aperçu avec douleur que l'on ne peut vivre seulement de poésie. C'est un terreau bien gras qu'affectionnent les fleurs modernes, celles qui font recette, les seules qu'on remarque.

BIBLIOGRAPHIE

Une encyclopédie de l'apiculture vient de paraître en français. Bien que le terme soit un peu... du Midi, c'est ainsi que nous pourrions appeler le volume publié par la maison Alhandery, à Montfavet (Vaucluse). Il nous serait impossible d'en donner une analyse ici. Mais ce que nous pouvons dire à nos lecteurs, c'est qu'en se procurant cet ouvrage, ils n'auront pas besoin d'en posséder un autre, car il n'y en a pas de pareil en langue française.

Et quelle abondance d'illustration, quelle richesse, quelle variété ! Ce ne sont plus les vieux clichés qui ont paru dans presque tous les livres d'apiculture, toujours les mêmes, mais une vraie photographie de l'apiculture moderne dans toutes ses phases et sous toutes ses faces.

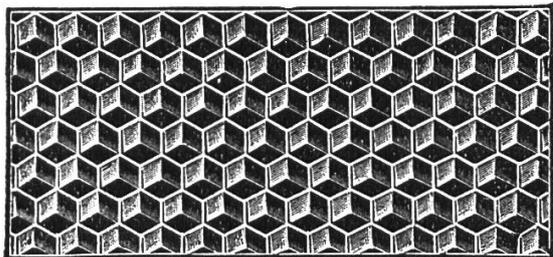
Grâce à sa belle variété, à sa présentation soignée, ce gros volume de près de 600 pages se parcourt avec le plus grand charme et nous nous réjouissons de le voir de plus près, n'ayant pas encore eu le temps de le fouiller comme il est digne de l'être. Cela nous suffit cependant pour engager tous nos lecteurs à demander les prospectus à MM. *Alphandery, à Montfavet (Vaucluse)*, à qui nous présentons en même temps nos félicitations les plus chaleureuses et nos remerciements les mieux sentis.

Schumacher.

Bocaux à miel ou à confiture

Très beau verre de Belgique, solide, à 45 cent. (cont. une livre), et 65 cent. (cont. un kg.), chez

Eug. RITHNER, Chili Monthey (Valais)



Quel plaisir pour Apiculteur et Abeilles

procure toujours un essai de mes feuilles gaufrées. Extracteurs à miel, de première qualité et tous les articles pour l'APICULTURE vous livre, depuis 30 ans

Rob. MEIER, Etablissement apicole Künnten, Arg.

Demandez s. v. p. prix courant gratuit !

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils
aux rayons artificiels,
avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant alternatif et absolument sans danger de manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.
Prix avec transformateur, seulem. 40 fr.

Prospectus gratis.

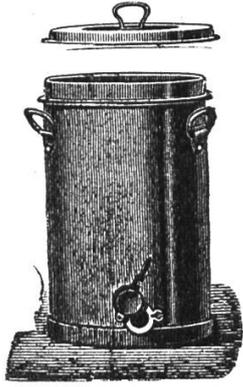
En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-mécaniques, CHAM (tél. n° 108).

.....
La publicité dans le

**Bulletin
d'Apiculture
de la Suisse romande**

porte et rapporte beaucoup.
.....



Apiculteurs

Si vous avez besoin d'outils apicoles, d'extracteurs, de maturateurs, de bidons ou de boîtes à miel demandez le catalogue gratuit et franco à la

**FERBLANTERIE MÉCANIQUE
A. Dünnenberger, à BAAR**

Pour la liste des prix voir N° 4.



Dépôt du matériel PAINTARD

Envoi franco du catalogue illustré.

Plaque miel et sucre Fr. 1.70 le kg. Sucre de fruits par bidon de 35 kg. Fr. 50.—
% kg. franco Genève.

BOITES A MIEL

Pour commandes inférieures à	1/4	1/2	1	2	2 1/2	5	10 kg.
100 boîtes. . la pièce, Fr.	0.15	0.18	0.24	0.50	0.60	0.70	1.—
Par 100 pièces Fr.	14.—	16.—	22.—	40.—	50.—		
Par 1000 pièces. Fr.	1.— le cent meilleur marché.						

Bidons à miel, avec anse, contenance :	5	10	20	25	30 kg.
la pièce Fr.	1.—	1.40	3.50	4.50	5.30
Qualité extra-forte,				Fr. 7.70	

N.-B. — Par grande quantité, prix spéciaux à demander.

Fabrique de boîtes métalliques S. A. à Ermatingen.

Essaims

Elevage de Reines

E. TRIPET, CHÉZARD

Suis constamment acheteur toutes quantités

miel du pays

Offres avec échantillon et prix à
J. Burnens-Golay,
miels en gros, BERNE.